

LETTRE CFR DE PAYPAL QUE FAIRE?

Par Xyphos, le 16/11/2011 à 01:44

Bonjours a tous.

J'ai recu une lettre de la CFR qui me reclame 330 euro à cause de paypal.

L'acheteuse a dit que cetais pas elle qui avait achetez ou je sais plus trop quoi mais manque de peau j'ai vue sa après les 10 jours d'intervention pour faire opposition chez paypal. Que peux faire une société comme la CFR. Car tout ceci est une arnaque et un abus sur moi,

Que peux faire une societe comme la CFR. Car tout ceci est une arnaque et un abus sur moi surtout qu'il emploie des termes comme justice etc qui me font peur.

La deuxieme lettre est une mise en demeure avec des menaces.

Merci de vos réponse.

Merci les ami(e)s.